

Bruit au travail :

Comment bien maîtriser le cadre réglementaire

La réglementation bruit et les indicateurs associés sont souvent mal maîtrisés par les responsables prévention (HSE) des établissements. Comprendre la logique d'évaluation du risque bruit et les enjeux associés aux actions de mise en conformité réglementaire sont des atouts importants pour le responsable d'un service prévention dans sa relation avec les salariés et la hiérarchie. Ce stage permet de mieux cerner ce qu'il doit maîtriser pour lui faciliter la gestion de cette problématique réglementaire et sociale au quotidien.

Durée : 1 jour

2 sessions

22/10/09 à Lyon / Ref : 2009-AE03-L

02/06/09 à Paris / Ref : 2009-AE03-P

580 € HT / 693,68 € TTC



Formateur

Jean-Michel MONDOT

Président d'ACROUPHEN ENVIRONNEMENT depuis 20 ans.

20 ans d'expérience de l'accompagnement des industriels en particulier les grands comptes dans la maîtrise des actions de progrès sur le bruit (analyse réglementaire, modélisation des installations, plans d'actions de réduction du bruit, sensibilisation au bruit, concertation, communication).

Créateur de supports multimédia de formation. Président de l'APPEL Réseau des éco-Entreprises de Rhône Alpes.



Supports remis

- Support multimedia pendant la session
- Support statique sur clef USB avec quelques éléments dynamiques (calculatrice des dB,...)



Objectifs

- Maîtriser les bases acoustiques nécessaires au responsable prévention (HSE)
- Comprendre les textes réglementaires en vigueur
- Savoir mieux cerner les enjeux, les éléments de variabilité, les risques
- Savoir définir le cahier des charges à un prestataire
- Partager des expériences (possibilité d'apporter son cas)



Public concerné



- Responsables prévention, responsables HSE de sites industriels
- Décideurs juridiques
- Services techniques

Si vous avez des questions sur l'adéquation entre votre besoin et la formation proposée, contactez-nous.